

RCS : ARRAS  
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00089  
Numéro SIREN : 481 171 585  
Nom ou dénomination : HUGUES LEROUX

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 8348

SARL HUGUES LEROUX  
108 RUE PRINCIPALE

62770 ST GEORGES

## **Exercice comptable**

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

# **COMPTES ANNUELS**

Dossier N° 500726 0965 - 19

## Le Diagnostic Conseil

Un outil d'écoute et d'échanges pour définir vos besoins et vous apporter la réponse la plus adaptée.



## Le Chargé de Clientèle



Un interlocuteur privilégié en lien avec notre équipe d'experts spécialisés (juridique, social, comptabilité, fiscalité...)



CERFRANCE 5962

[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)

# MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Le 01/10/2019

Madame, Monsieur,

Conformément au contrat de services relatif à la mission de présentation des comptes de votre entreprise, nous vous prions de trouver ci-joint l'attestation de l'expert-comptable ainsi que la liasse fiscale et les annexes.

Ces documents sont à conserver.

A la demande d'un tiers, vous pouvez :

- Soit les éditer ou les transférer par mail à partir de votre accès à CERFRANCE CONNECT (rubrique « mes documents »), où vous retrouverez ce document sous format pdf.
- Soit en faire une copie

Sans remarques de votre part sous quinzaine, nous considérerons que vous approuvez ces comptes qui vous ont par ailleurs été présentés.

Nous vous rappelons que votre chargé de clientèle reste à votre disposition



entreprendre, ensemble



## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SARL HUGUES LEROUX  
108 RUE PRINCIPALE  
62770 ST GEORGES

Pour l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	239 303,50 €
- Chiffre d'affaires :	125 802,42 €
- Résultat Net comptable :	1 360,69 €

Fait à SAINT MICHEL

Le 01/10/2019

CARON HUBERT  
EXPERT COMPTABLE

Artisanat, Commerce & services  
Agriculture & Professions libérales

Siège social :  
5bis Haute Rue - BP 10019  
Radinghem-en-Weppes  
59481 HAUBOURDIN  
CEDEX  
Tél : 03 28 82 21 21  
Fax : 03 28 82 21 00

Retrouvez les adresses de nos  
implantations sur notre site Internet

[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)  
[contact@5962.cerfrance.fr](mailto:contact@5962.cerfrance.fr)



**Association de Gestion et de Comptabilité du Nord - Pas de Calais**

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Lille Nord - Pas de Calais  
SIRET : 508 421 336 00019 - NAF : 6920 Z



Libellé	Du 01/07/18 Au 30/06/19		Du 01/07/17 Au 30/06/18		Du 01/07/16 Au 30/06/17	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
+ Production vendue + Prestations de services + Variation de trvx en cours et prdts finis + Production immobilisée	125 802	100	129 697	100	103 754	100
<b>PRODUCTION REALISEE</b>	<b>125 802</b>	<b>100</b>	<b>129 697</b>	<b>100</b>	<b>103 754</b>	<b>100</b>
- Coûts des matières premières - Sous-traitance						
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>125 802</b>	<b>100</b>	<b>129 697</b>	<b>100</b>	<b>103 754</b>	<b>100</b>
<b>MARGE GLOBALE</b>	<b>125 802</b>	<b>100</b>	<b>129 697</b>	<b>100</b>	<b>103 754</b>	<b>100</b>
- Dépenses d'énergie - Crédit bail et location - Entretien et réparations - Primes d'assurance - Autres achats et charges externes	2 342 38 724	2 31	69 2 342 36 009	2 28	20 465	20
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>84 737</b>	<b>67</b>	<b>91 277</b>	<b>70</b>	<b>80 948</b>	<b>78</b>
- Impôts et taxes - Salaires et appointements - Rémunération des associés dirigeants - Charges sociales sur salaires - Charges sociales des non salariés + Subventions d'exploitation	340 78 692	63	349 66 857	52	340 61 601	59
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 705</b>	<b>5</b>	<b>24 071</b>	<b>19</b>	<b>19 007</b>	<b>18</b>
- Dotations aux amortissements - Dotations aux provisions + Autres produits et charges	1				1	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 706</b>	<b>5</b>	<b>24 071</b>	<b>19</b>	<b>19 008</b>	<b>18</b>
- Intérêts des emprunts LMT - Autres charges financières et divers + Produits financiers et divers	454		523 749	1	466 13 357	13
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>5 252</b>	<b>4</b>	<b>24 297</b>	<b>19</b>	<b>31 899</b>	<b>31</b>
- Impôt sur les bénéfices + Plus-values sur cession d'immobilisation + Autres produits et charges exceptionnels - Amortissements dérogatoires	3 891	3	5 505	4	4 785	5
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>1 361</b>	<b>1</b>	<b>18 792</b>	<b>14</b>	<b>27 114</b>	<b>26</b>



	Du 01/07/18 Au 30/06/19	Du 01/07/17 Au 30/06/18	Du 01/07/16 Au 30/06/17
<b>EXCEDENT BRUT OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION</b>	<b>5 705</b>	<b>24 071</b>	<b>19 007</b>
+ Autres produits et charges courantes	1		1
- Autres charges et produits financiers	454	523	466
+ Autres produits et charges exceptionnels			
- Impôt sur les sociétés	3 891	5 505	4 785
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE</b>	<b>1 361</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>
- Remboursement des comptes courants			
+ Apports comptes courants			
- Prélèvements pour placement			
- Prélèvements pour impôts			
+ Apports en capital			
- Distribution			
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE</b>	<b>1 361</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>
+ Prix de vente des immobilisations			
+ Emprunts contractés			
+ Subventions d'investissements			
+ Charges à répartir et régularisation			
<b>EXCEDENT / INSUFFISANCE DE RESSOURCES DISPONIBLES</b>	<b>1 361</b>	<b>18 043</b>	<b>13 757</b>
- Immobilisations acquises	25	25	
- Remboursements d'emprunts			
<b>AMELIORATION DU FONDS DE ROULEMENT DETERIORATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>1 336</b>	<b>18 018</b>	<b>13 757</b>





N° de Dossier : 500726

En Euro

0965

AGC NORD - PAS DE CALAIS 55 BIS ROUTE NATIONALE 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE

**SARL HUGUES LEROUX**

108 RUE PRINCIPALE

62770 ST GEORGES

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

**2033**

**Réel simplifié BIC**

**Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC**

Formulaire millésime 2019

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
6201001	307086	80	ST	651
N° Siret		48117158500013		



N° 11084\* 20

Formulaire obligatoire  
(art.223 du Code général des impôts)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/07/18	et clos le	30/06/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SARL HUGUES LEROUX 108 RUE PRINCIPALE 62770 ST GEORGES					
SIRET 4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3			Mél : leroux-hugues@wanadoo.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées	Activités des agents et courtiers d'assu			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		25 942			
<b>2 Plus-values</b> PV à long terme imposables à 15 %					
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	

<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i> <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>					
---	--	--	--	--	--

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)</b>					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA					

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
AGC NORD - PAS DE CALAIS 55 BIS ROUTE NATIONALE 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE			AGC NORD - PAS DE CALAIS 55 BIS ROUTE NATIONALE 62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE		
Tél : 0321032244			Tél : 0321032244		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 19/09/19 Lieu : SAINT GEORGES		
			Qualité et nom du signataire : GERANT MR LEROUX		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).



Désignation de l'entreprise			SARL HUGUES LEROUX		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise			108 RUE PRINCIPALE		62770 ST GEORGES		
SIRET			4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *			12		Durée de l'exercice précédent * 12		
					Exercice N clos le 30/06/2019		
<b>ACTIF</b>			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
					Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	7 000	012	7 000	
		Autres *	014	150	016	150	
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	297	042	297	
	<b>Total I (5)</b>		044	7 447	048	7 297	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	10 460	070	10 460	
		Autres* (3)	072	1 613	074	1 613	
	Valeurs mobilières de placement		080	169 400	082	169 400	
	Disponibilités		084	49 275	086	49 275	
	Charges constatées d'avance*		092	1 258	094	1 258	
<b>Total II</b>		096	232 007	098	232 007		
<b>Total général (I + II)</b>			110	239 454	112	239 304	
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	7 500			
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	750			
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )		132	201 608			
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136	1 361			
	Provisions réglementées		140				
<b>Total I</b>			142	211 219			
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	62			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 070			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 25 781 )		172	25 952			
	Produits constatés d'avance		174				
<b>Total III</b>			176	28 084			
<b>Total général (I + II + III)</b>			180	239 304			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>SARL HUGUES LEROUX</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le <b>30/06/2019</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214	
		services *		217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	1	
	<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	125 803
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier :..... )			242	41 066	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 340 )			244	340	
	Rémunérations du personnel*			250	78 692	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	120 097	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						
				270	5 706	
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)		294	454	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	3 891	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>						
				310	1 361	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 361	
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 891
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	33 095	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
<b>Déductions</b>	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	350	12 405
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	25 942

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	7 000	402		404		406	7 000				
		410	150	412		414		416	150				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 412	472		474	1 412	476					
Immobilisations financières		480	272	482	25	484		486	297				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>8 834</b>	<b>492</b>	<b>25</b>	<b>494</b>	<b>1 412</b>	<b>496</b>	<b>7 447</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	150	502		504		506	150				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 412	562		564	1 412	566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>1 562</b>	<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>	<b>1 412</b>	<b>576</b>			<b>150</b>
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	SOS MIC ORDI	2	SOS MICRO HP	3		4		5			
			PORT aspire		DESKJET 460								
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1	1 262	1 262											
2	150	150											
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	1 412	580	1 412	582	584	586	588	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>				579	Régularisations		590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).								591					
<b>TOTAL</b>								<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <u>SARL HUGUES LEROUX</u>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
<b>TOTAL</b>		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD			780
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>					<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
<b>IV DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

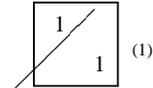
Désignation de l'entreprise : SARL HUGUES LEROUX		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/07/2018.....		et clos le : 30/06/2019.....	
Durée en nombre de mois		12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>	
		137	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant \* 

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

N° SIRET 4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HUGUES LEROUX

ADRESSE (voie) 108 RUE PRINCIPALE

CODE POSTAL 62770 VILLE ST GEORGES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  M Nom patronymique LEROUX Prénom(s) Hugues  
 Nom marital LEROUX % de détention 99.0000 Nb de parts ou actions 495.00  
 Naissance : Date 17/07/1964 N° Département 62 Commune HESDIN Pays France  
 Adresse : N° 108 Voie Rue Principale  
 Code Postal 62770 Commune SAINT GEORGES Pays France

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



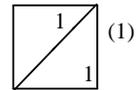
Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2019



Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2019

N° SIRET : 4 8 1 1 7 1 5 8 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL HUGUES LEROUX

ADRESSE (voie) 108 RUE PRINCIPALE

CODE POSTAL 62770 VILLE ST GEORGES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro siret 48117158500013

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

<b>RÉINTÉGRATIONS DIVERSES</b> <u>(ligne 330)</u>	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPVCM	33 095
<b>TOTAL</b>	33 095

<b>DÉDUCTIONS DIVERSES</b> <u>(ligne 350)</u>	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM N-1	12 405
<b>TOTAL</b>	12 405

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Montant
<b>Total des produits à recevoir</b>	

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Montant
<b>Total des charges à payer</b>	

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA exploitation			1 258		
<b>Total des charges constatées d'avance</b>			<b>1 258</b>		

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
Numéro de siret 48117158500013

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

Désignation de l'entreprise SARL HUGUES LEROUX  
 Numéro de siret 48117158500013

**TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
 DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT**  
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		48117158500013
SARL HUGUES LEROUX 108 RUE PRINCIPALE  62770 ST GEORGES	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.</b>		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	25 942
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 €x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	25 942
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
<b>Total lignes h à k</b>		25 942
l	<b>III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)</b>	
m	<b>IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)</b>	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

# CERFRANCE CONNECT

Avec CERFRANCE, restez toujours connecté !



CONNECT

CERFRANCE

Toute la gestion de  
votre entreprise  
à distance

« Mon Espace client » c'est :

- un accès 24h/24 à votre espace privé et sécurisé
- des alertes, des publications et flash infos pour suivre l'actualité et anticiper vos obligations
- un coffre-fort sécurisé permettant la consultation de vos documents certifiés, le dépôt de fichiers et de vos documents privés
- des outils (comptabilité, gestion, paie, environnement, commerce, trésorerie...)
- une web TV pour retrouver nos vidéos prestations et tous nos conseils

Également accessible  
depuis toutes nos agences  
en libre-service

L'accès personnel à  
vos documents  
et outils de gestion  
24h/24



Pour accéder à votre compte,  
rapprochez-vous de votre  
Chargé de Clientèle

Accédez à CERFRANCE CONNECT  
sur [www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)



CERFRANCE 5962



CONSEIL - EXPERTISE COMPTABLE



03 21 606 606  
[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)

# Où nous trouver ?

[www.5962.cerfrance.fr](http://www.5962.cerfrance.fr)



CERFRANCE 5962



## ARDRES (62610)

705, rue de St Quentin  
Tél : 03 21 46 49 20 - Fax : 03 21 85 21 31

## AVESNES SUR HELPE (59361)

34 Avenue de la Gare - BP 30042  
Tél : 03 27 61 50 50 - Fax : 03 27 57 97 04

## BAILLEUL (59270)

2 Grand Place  
Tél : 03 28 48 77 77 - Fax : 03 28 49 19 29

## BAPAUME (62450)

19 rue du Général de Gaulle  
Tél : 03 21 21 28 80 - Fax : 03 21 50 35 34

## DESVRES (62240)

56 rue de la Gare  
Tél : 03 21 91 53 10 - Fax : 03 21 87 27 01

## CAMBRAI (59400)

ZI de Cantimpré - Avenue de l'Europe  
FONTAINE NOTRE DAME  
Tél : 03 27 73 52 52 - Fax : 03 27 73 52 01

## FREVENT (62270)

12 place César Bernard  
Tél : 03 21 47 70 10 - Fax : 03 21 04 73 04

## HAZEBROUCK cedex (59524)

117 route de Borre - CS 40221  
Tél : 03 28 49 56 20 - Fax : 03 28 40 76 74

## ISQUES (62360)

2 route de Quéhen  
Tél : 03 21 80 38 10 - Fax : 03 21 80 00 94

## LE CATEAU (59360)

2 rue Cuvier  
Tél : 03 27 84 23 56 - Fax : 03 27 84 31 10

## LILLE (59707)

270 Bd Clémenceau - 3ème étage  
MARCQ EN BAROEUL  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

## MAUBEUGE (59603)

19 route d'Avesnes - BP 30232  
Tél : 03 27 53 17 20 - Fax : 03 27 62 18 06

## MONTREUIL SUR MER (62170)

14 place Saint-Jacques  
Tél : 03 21 06 22 32 - Fax : 03 21 86 32 24

## QUAËDYPRE/ BERGUES (59380)

Lieu-dit « La Croix Rouge »  
Tél : 03 28 65 97 47 - Fax : 03 28 65 97 48

## RADINGHEM EN WEPPE (59481)

5 bis Haute Rue - BP 10019  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

## SARS ET ROSIERES cedex (59731)

2bis rue de l'Epaule - BP 60017  
Tél : 03 27 09 02 50 - Fax : 03 27 20 10 75

## SAINT LAURENT BLANGY (62223)

ZI Est, rue François Hennebique  
Tél : 03 21 60 66 00 - Fax : 03 21 58 57 36

## SAINT MARTIN AU LAËRT (62500)

6 rue de l'industrie - ZI du Fond Squin  
Tél : 03 21 98 51 10 - Fax : 03 21 98 99 88

## SAINT MICHEL SUR TERNOISE (62130)

55 bis route Nationale  
Tél : 03 21 03 22 44 - Fax : 03 21 03 18 42

## VALENCIENNES (59308)

108 rue de Famars - BP 30545  
Tél : 03 27 42 62 17 - Fax : 03 27 28 93 54

## VERQUIGNEUL/ BETHUNE (62113)

Technoparc Futura - Rue Delbecque  
Tél : 03 21 57 30 04 - Fax : 03 21 27 34 85

## SIEGE SOCIAL

### RADINGHEM EN WEPPE (59481)

5 bis Haute Rue - BP 10019  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 21 00

## SIEGE ADMINISTRATIF

### LIEVIN cedex (62802)

Centre d'affaires ARTEA  
Rue Joseph Marie Jacquard  
ZAC de l'An 2000 - BP 20092  
Tél : 03 28 82 21 21 - Fax : 03 28 82 05 37

Contact : 03 21 606 606

# **SOMMAIRE**

**RAPPORT DE GESTION**

**RAPPORT SPECIAL DE GERANCE**

**BILAN ACTIF**

**BILAN PASSIF**

**COMPTE DE RESULTAT**

**ANNEXE**

**TEXTE DES RESOLUTIONS**

**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route Principale**  
**62770 SAINT GEORGES**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 30 JUIN 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions du livre deuxième du code du commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 36 du Décret du 23 mars 1967 qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

**I – ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, notre chiffre d'affaires a diminué de 3 % pour atteindre 125 802 € contre 129 697 €, au titre de l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes représentent 33 % de notre chiffres d'affaires et comprennent notamment :

	<b>N</b>
- assurances	2 342 €
- déplacement du gérant	12 124 €
- honoraires	2 857 €
- téléphone mobile	435 €

La valeur ajoutée ressort ainsi à 84 737 € et représente 67 % de notre production contre 70 %, l'exercice précédent.

Elle couvre les impôts et taxes (340 €) et les salaires et les charges sociales du personnel et du dirigeant (78 692 €) et permet un excédent brut d'exploitation de 5 705 €.

Après 0 € de dotation aux amortissements, le résultat courant ressort à 5 252 € contre 24 297 € l'exercice précédent. Après un résultat financier neutre et l'IS, nous enregistrons un bénéfice net comptable de 1 361 €.

Le total du bilan s'élève à 239 304 €

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été procédé à aucun investissement.

La capacité d'autofinancement (résultat hors plus values + dotation) ressort à 1 361 €.

le total des ressources s'élève à 1 361 €.

Le fonds de roulement s'améliore de 1 336 €.

Dans le même temps, le besoin en fonds de roulement (actifs d'exploitation – dettes d'exploitation) diminue de - 14753 €.

La trésorerie nette s'améliore de 8 616 € et ressort à 218 675 € contre 210 059 € l'exercice précédent.

La structure financière demeure saine.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

#### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

Notre sérieux et notre savoir-faire doivent nous permettre de maintenir notre potentiel d'activité. Nous pourrions ainsi continuer à envisager l'avenir avec sérénité.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

Néant.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

### **II PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

#### *1) Bilan :*

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

#### *2) Compte de résultat :*

Le compte de résultat de l'exercice est reproduit ci-après en annexe.

#### *3) Résultats – Affectation :*

L'exercice clos le 30 juin 2019 fait ressortir un bénéfice de 1 361 € que nous vous proposons de répartir de la manière suivante :

- A titre de distribution aux associés	.....0.....€
Sur laquelle sera précomptée la CSG/RDS à hauteur de	.....0.....€
- Le solde	.....1 361.....€
sur la réserve facultative	

#### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Exercice	Dividendes	Ouvrant droit à abatement	N'ouvrant pas droit à l'abatement
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2018</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

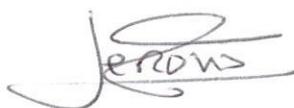
#### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

#### **CONCLUSION**

Nous espérons que les solutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant.



**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route principale**  
**62770 Saint Georges**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS  
VISEES PAR L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

Chers associés,

En application des dispositions des articles du livre deuxième du code du commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

Entre Monsieur LEROUX Hugues et la Société

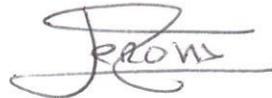
- Déplacement sur justificatif	... 12124.....€
- Solde au compte courant au 30/06/2019	.....€
- Rémunération brute sur l'exercice	.....78692.....€
- Prises en charge par la société des cotisations de la gérance à savoir :	
➤ Obligatoires	.....18692.....€

Entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la Société

- Solde au compte courant au 30/06/2019	.....€
---	--------

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Le Gérant.



**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route principale**  
**62770 Saint Georges**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 OCTOBRE 2019**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2019, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 se montant à ...1 361 € de la manière suivante :

- A titre de distribution aux associés	.....0.....€
Sur laquelle sera précomptée la CSG/RDS à hauteur de	.....€
Soit une somme nette de	.....€
Mr Leroux recevra la somme de	.....0.....€
Eligible à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
Mlle Boutin recevra la somme de	.....0.....€
Eligible à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	
- Le solde	.....1 361 €

Sur la réserve facultative

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Exercice	Dividendes	Ouvrant droit à abatement	N'ouvrant pas droit à l'abattement
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2018</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LEROUX Hugues et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Monsieur LEROUX Hugues n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été Prises en compte pour le calcul de la majorité.**

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de rémunérer les fonctions du gérant aux mêmes conditions que celles fixées par l'Assemblée Générale du 5 janvier 2011, à savoir outre le remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, il aura droit à une somme fixe, brute et mensuelle de 2.250 €.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

### SIXIEME RESOLUTION

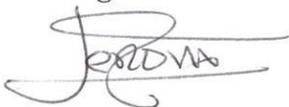
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité**

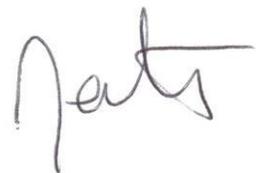
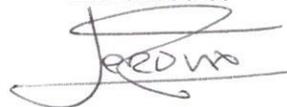
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le gérant et les associés.

**Le gérant**



**Les associés**



**HUGUES LEROUX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 108 route Principale**  
**62770 SAINT GEORGES**  
**RCS ARRAS 481 171 585**

---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/10/2019**

L'an deux mil dix neuf et le vingt et un octobre, à dix huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

**Mademoiselle BOUTIN Odile**

représentant cinq parts en pleine propriété,

ci ..... 5 parts

**Monsieur LEROUX Hugues**

représentant quatre cent quatre vingt quinze parts en pleine propriété,

ci ..... 495 parts

**Total des parts présentes ou représentées : 500 parts en pleine propriété sur les 500 parts composant le capital social.**

Monsieur LEROUX Hugues préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce,

- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 juin 2019 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 se montant à 1361 € de la manière suivante :

A titre de distribution aux associés	.....	0 €
Le solde	.....	1361 € Sur la réserve facultative

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

<b>Exercice</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Ouvrant droit à Abattement</b>	<b>N'ouvrant pas droit A abattement</b>
<b>2016</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2017</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>2018</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LEROUX Hugues et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Monsieur LEROUX Hugues n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve l'opération intervenue entre Mademoiselle BOUTIN Odile et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés votants, étant observé que Mademoiselle BOUTIN Odile n'a pas pris part au vote et que ses parts sociales n'ont pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de rémunérer les fonctions du gérant aux mêmes conditions que celles fixées par l'Assemblée Générale du 05 Janvier 2010, à savoir outre le remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, il aura droit à une somme fixe, brute et mensuelle de 2 250 €.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

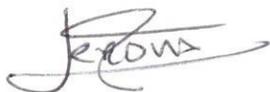
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

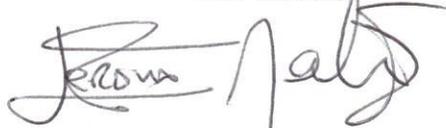
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le gérant et les associés.

**Le gérant**

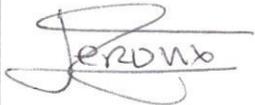
Handwritten signature of the manager, appearing to read 'J. LEROUX'.

**Les associés**

Handwritten signature of the associates, appearing to read 'J. LEROUX' followed by a flourish.

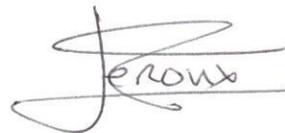
**HUGUES LEROUX**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 108 route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
RCS ARRAS 481 171 585

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019

ASSOCIES	PARTS	VOIX	MANDATAIRE	SIGNATURE
LEROUX Hugues 108 route Principale 62770 St Georges	495	495		
BOUTIN Odile 108 route Principale 62770 St Georges	5	5		

Le gérant certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'ensemble des associés sont présents ou représentés, totalisant 500 parts sociales ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 500 voix.

**Le Gérant**



## ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après  
HUGUES LEROUX - ARRAS, 481171585, SARL  
108 ROUTE PRINCIPALE 62770 ST GEORGES

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) le gérant Monsieur Hugues Leroux

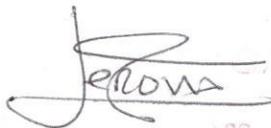
par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: Leroux  
prénom: Hugues  
adresse ou dénomination: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
adresse du siège: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
numéro unique d'identification- (Siren): 481 171 585

Signature



108, route Principale - 62770 SAINT-GEORGES  
Tél. 03 74 90 44 12 - Fax 03 21 41 70 02  
SARL au capital 2000 €  
RCS Arras 481 171 585

## ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après  
HUGUES LEROUX - ARRAS, 481171585, SARL  
108 ROUTE PRINCIPALE 62770 ST GEORGES

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) le gérant Monsieur Hugues Leroux

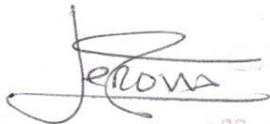
par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: Leroux  
prénom: Hugues  
adresse ou dénomination: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
adresse du siège: 108 Route Principale  
62770 SAINT GEORGES  
numéro unique d'identification- (Siren): 481 171 585

Signature



HUGUES LEROUX  
Cabinet de Comptables  
108, route Principale - 62770 SAINT-GEORGES  
Tél. 06 74 90 14 12 - Fax 03 21 41 70 02  
SARL au capital 2000 €  
RCS Arras 481 171 585